

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Syndicat National des Contrôleurs du Trafic Aérien (SNCTA), représentant majoritaire des contrôleurs aériens à Tahiti, exprime ses regrets quant à la gestion actuelle de l'espace aérien polynésien. Malgré les deux mouvements sociaux de 2022, au cours desquels le SNCTA a alerté sur le trop faible nombre de contrôleurs aériens qualifiés, les effectifs actuels de contrôleurs demeurent insuffisants au premier semestre 2025, et contraignent la régularité des opérations aériennes.

Si l'effectif nominal de contrôleurs doit être approché au second semestre 2025, un point bas est actuellement atteint. Le niveau de service public de la navigation aérienne est directement dégradé, affectant de fait des liaisons de continuité territoriale.

Pour minimiser les occurrences de fermeture de l'espace aérien — comme le 3 janvier 2025 — le SNCTA a proposé dès novembre dernier des solutions concrètes pour renforcer les effectifs et améliorer le niveau de service public, dans le cadre du protocole DGAC signé au printemps 2024.

Malheureusement, la DGAC préfère pour l'heure opter pour des mesures restrictives telles que la limitation des vols, le lissage du programme de vols de certaines compagnies et, pire encore, la fermeture ponctuelle de l'espace aérien.

Le SNCTA ne ménage aucun effort et continue d'être ouvert à toute reprise de discussions autour de son projet répondant aux enjeux de capacité de l'espace aérien polynésien et de ses aéroports.

Contact Presse : [ntaa@sncta.fr](mailto:ntaa@sncta.fr)